



PRÉPARATION & PRÉSENTATION A LA CERTIFICATION TCF IRN*

***Test de Connaissance du Français**

INTÉGRATION, RÉSIDENCE & NATIONALITÉ

Optimiser la réussite de la certification par une préparation adaptée en fonction de vos acquis au passage de la certification TCF IRN.

Cette certification a une durée de validité de 2 ans !

Elle est destinée à toute personne étrangère de plus de 16 ans, souhaitant valider son niveau de français pour une demande de nationalité française, une demande de carte de résident de longue durée

PRÉPARATION A LA CERTIFICATION

- Des épreuves blanches qui simulent les conditions réelles du TCF_IRN, et couvrent les quatre compétences clés : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite et production orale
- Reproduction des conditions de l'examen pour une meilleure préparation
- Accès à des ressources exclusives et auto-corrigées
- Mesure de la progression des apprenants grâce à un nombre significatif d'épreuves blanches.

**6 à 12 heures de cours en fonction des acquis :
plusieurs rythmes possibles (en journée et/ou en soirée)**

LA CERTIFICATION_4 épreuves obligatoires :

- Compréhension orale (25 questions) épreuve collective 20 minutes
- Expression orale (3 tâches) épreuve individuelle 10 minutes
- Compréhension écrite (25 questions) épreuve collective 35 minutes
- Expression écrite (3 tâches) épreuve collective 30 minutes

DATES DES SESSIONS TCF_IRN

Les sessions sont organisées 2 fois par mois.

Contactez le CIBC Alpes Provence pour obtenir la prochaine date : 04 92 53 61 19

TARIFS

Offre 1. Formation 6h + passage TCF : 390€ TTC

Offre 2. Formation 12h + passage TCF : 630€ TTC

Offre 3 Uniquement le passage du TCF : 180 € TTC

Attention : paiement obligatoire à l'inscription / aucun remboursement ne sera possible une fois votre inscription validée.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Elisabeth CUVILLIER
e.cuvillier@cibcap.fr
04 92 53 61 19

**En 2025, 121 personnes
ont passé le TCF avec le CPE-cfa !**

Depuis le 12 mai 2025, le TCF Intégration, Résidence et Nationalité (IRN) permet d'être évalué jusqu'au niveau B2.

À la suite de la promulgation de la loi n°2024-42 du 26 janvier 2024, les nouvelles exigences gouvernementales en matière de maîtrise du français évoluent et seront appliquées par les autorités au plus tard au 1er janvier 2026 :

- Naturalisation : un niveau B2 sera requis.
- Carte de résident : un niveau B1 sera exigé.
- Carte de séjour pluriannuelle : un niveau A2 sera désormais nécessaire